

AFTRAL signe une 3ème convention de partenariat avec l'Agefiph

L'Agefiph et AFTRAL signent ce 7 juillet une nouvelle convention pluriannuelle de partenariat. Après deux premiers accompagnements, où les principaux objectifs ont été atteints, AFTRAL et l'Agefiph vont de nouveau travailler ensemble afin de renforcer l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein du secteur du transport et de la logistique.

AFTRAL et l'Agefiph, engagés pour une inclusion durable dans le secteur

Bagneux,
Le 7 juillet 2025,
—
Communiqué de presse

Conscient des enjeux d'inclusion au sein du secteur du transport et de la logistique, **AFTRAL déploie avec l'Agefiph une politique handicap visant à garantir l'égalité des chances et l'accessibilité des formations à tous.**

Une démarche fructueuse qui se traduit par :

- La mobilisation de 160 référents handicap formés et présents dans les établissements.
- En 2024, accompagnement de 206 apprentis et 888 stagiaires hors apprentissage en situation de handicap.
- Signature de la Charte d'engagement « Activateur de Progrès »

Les partenariats conclus entre l'Agefiph et AFTRAL répondent aux enjeux multiples qui traversent le secteur du transport et de la logistique : croissance soutenue de la logistique, prédominance du transport routier, tensions en matière de recrutement et nécessité urgente de renouveler les effectifs. Dans ce contexte, **l'inclusion des personnes en situation de handicap constitue à la fois un défi à relever et une réelle opportunité.** Les conventions mises en place depuis 2020 visent ainsi un double objectif : faciliter l'accès à la formation et à l'emploi pour ces publics dans un secteur en pleine mutation, tout en soutenant les évolutions technologiques, pédagogiques et réglementaires indispensables à une inclusion durable.

Un partenariat renouvelé, un élan durable pour l'inclusion

La convention 2025–2028 a pour ambition de renforcer les progrès déjà accomplis et de donner une nouvelle impulsion aux initiatives en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap dans les secteurs du transport et de la logistique.



Elle s'organise Elle s'articule autour de cinq axes stratégiques majeurs :

1. **La Pré-Evaluation des Capacités à la Formation (PECF)** : un levier essentiel pour sécuriser les parcours de personnes en situation de handicap dans le secteur du transport et de la logistique. Cet outil a été développé sur plusieurs axes : innovation avec l'ouverture à de nouveaux handicaps (notamment les troubles neurodéveloppementaux), extension aux métiers de la logistique, renforcement territorial avec la création de nouveaux sites, structuration d'équipes pluridisciplinaires, accompagnement renforcé vers l'emploi grâce à une « personne ressource », et montée en compétences des professionnels impliqués.
2. **Le secteur des travaux publics reste en tension**, il représente une opportunité d'inclusion pour les personnes en situation de handicap. Ainsi une étude sectorielle a été menée pour identifier les besoins du secteur et les passerelles avec les métiers du transport. Une PECF spécifique aux engins de chantiers est en cours d'expérimentation.
3. **Construire et renforcer les ponts entre entreprises classiques et adaptées pour une inclusion réussie**. Cela passe par une co-construction de parcours individualisés avec les EA, EATT et dispositifs CDD Tremplins, avec la mobilisation de Cap Emploi et France Travail.
4. **L'innovation technologique au service de l'égalité des chances** via la mise en production d'un 2nd Handi TRUCK (véhicule-école adapté aux handicaps moteurs et auditifs).
5. **Une communication claire, visible et mobilisatrice car l'inclusion se construit collectivement**.

Ce partenariat mobilise un large ensemble d'acteurs, créant ainsi un écosystème solide qui incarne une volonté partagée de faire de l'inclusion un levier de transformation durable, en s'appuyant sur des outils concrets, des innovations technologiques et une dynamique de co-construction.

Pour Christian Ploton, Président de l'Agefiph : « *L'Agefiph réaffirme son engagement fort en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le secteur du transport et de la logistique. Ce dernier est en constante évolution et est confronté à d'importants défis de recrutement. Le renouvellement de notre partenariat avec l'AFTRAL illustre notre volonté commune de sécuriser les parcours professionnels, de faciliter l'accès à la formation et à l'emploi, et d'accompagner les transformations indispensables à une inclusion durable. Ensemble, nous construisons des solutions innovantes et concrètes pour garantir l'égalité des chances et faire de la diversité un levier de performance et de progrès.* »

Pour Loïc Charbonnier, Président Délégué Général d'AFTRAL : « *Ce partenariat avec l'Agefiph incarne une dynamique inclusive, concrète et porteuse de sens, avec 80 % de taux de placement des personnes évaluées en PECF. Ce résultat est le fruit d'avancées majeures, à la fois réglementaires – avec la Direction de la Sécurité*



Routière – et innovantes, grâce à l'implication de partenaires comme Pimas, Gaillard Location, Signes de Sens, ainsi que des entreprises du transport et de la logistique. Avec l'OPCO Mobilités, nous avons mené le projet "Handi TRUCK 1". Aujourd'hui, avec "Handi TRUCK 2", Carcept Prev rejoint à son tour ce collectif engagé. »

À propos de l'Agefiph

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) est l'acteur de référence emploi et handicap. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; accompagne les acteurs de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2024, l'Agefiph a notamment financé et réalisé plus de 175 650 interventions auprès de personnes en situation de handicap et des entreprises.

Plus d'informations sur www.agefiph.fr / suivez l'Agefiph sur X @Agefiph_

Contacts Agefiph

Agence Wellcom/ Bastien Depond – Anne Mauvieux – Louna Bénicourt
agefiph@wellcom.fr / 01 46 34 60 60

Ghislaine Cristofolletti / g-cristofolletti@agefiph.asso.fr / 06 21 65 41 96

À propos de l'AFTRAL

Leader de la formation du secteur Transport et Logistique en France et en Europe, AFTRAL, forme près de 300 000 personnes par an. Son offre très diversifiée se décline autour de deux axes :

- la formation continue avec des formats courts – réglementaires et obligatoires / transport de marchandises, de voyageurs, sanitaire, de matières dangereuses / logistique, manutention et magasinage / prévention sécurité / déménagement / management et gestion
- la formation initiale sur des formats plus longs avec l'obtention de diplômes du CAP au Bac+6 : Conduite / Maintenance /Exploitation / Management.

Grâce à un maillage territorial dense, AFTRAL est en proximité directe de ses clients avec 130 centres de formation continue, un réseau de 40 écoles d'enseignement supérieur dans les domaines du transport de marchandises, de voyageurs et de la logistique (ISTELI et IML), et du tourisme (EPT) et 30 centres de formation d'Ambulanciers). Son unique objectif est de répondre aux besoins du marché avec des formations très opérationnelles, pour permettre aux entreprises partenaires de monter en compétences leurs salariés et alternants ; et aux jeunes d'intégrer les métiers du Transport et la Logistique qui offrent de nombreux débouchés. AFTRAL propose des formations pour aller loin.

Contacts presse de l'AFTRAL

Sigolène Petitjean - sigolene.petitjean@aftral.com – 06 76 89 29 87

Anne Duhaubout - Anne.duhaubout@aftral.com – 06 73 77 98 45